

# QUEL MÉPRIS !!!

La poste méprise encore une fois de plus ses salariés en donnant une primette d'interressement. Cette primette représente 43€/mois alors que chaque salarié rapporte à la poste plus de 7000€.

## MONTANT DE L'INTÉRESSEMENT 2023 VERSÉ EN 2024 180 159 BÉNÉFICIAIRES

- Montant brut pour un agent temps plein	580,80 €
- Montant net après CSG et CRDS	524,47 €

Devrions nous remercier les organisations signataires pour:

- Une année 2021 à zéro Euros malgré des bénéfices.
- La baisse de la prime d'une année à l'autre.
- L'augmentation du prix de la mutuelle
- Un calcul de l'intéressement qui prend en compte une mauvaise gestion (investissement en Russie, sanction de la justice en Italie, des erreurs avec Ma French Bank, Stuart...).



**La CGT signe les accords lorsqu'ils apportent de réelles avancées pour les salariés.**

**Il n'est pas concevable de se contenter de miettes alors que le salaire ne suit pas l'évolution de l'inflation !**

## Avec la CGT, tous ensemble pour :

- La revalorisation de toutes les grilles de salaire avec un minimum de 2000 euros bruts par mois.
- Le versement d'une prime exceptionnelle « pouvoir d'achat » pour tous de 800 €uros minimum.
- Le 13ème mois.
- L'indexation des salaires sur les prix.
- Le gel de la cotisation mutuelle et maintien à minima des garanties.
- La prise en charge intégrale par l'employeur des frais de transport.



**CGT FAPT RHÔNE**

79 rue Pierre DELORE 69371 LYON CEDEX 08

Tél. : 07 84 78 82 28

Site : [www.cgtfapt69.org](http://www.cgtfapt69.org)

